

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 24 (Trimestriel) | Septembre 2017

& affluents

P913055 *Orithetrum cancellatum* (Holloigne-sur-Geer)

sommaire

Édito **2** - Actualités Meuse Aval **3** - Actualités des comités locaux **5**
Focus sur 12 nouvelles espèces classées EEE **12** - ITW **14**
En bref et agenda **15**

Edito



Succéder à Vincent Mignolet relève du véritable défi pour moi!

Échevine à Berloz, petite commune rurale de 3000 habitants, j'ai toujours été soucieuse de la sauvegarde et de la protection de notre environnement et de notre cadre de vie. Mon village est traversé par deux petits cours d'eau du bassin du Geer, la Mulle et la « Langebeek » qui définit la frontière avec le Limbourg sur une bonne partie de son parcours.

En tant que déléguée au Comité Local du Geer, j'ai pu remarquer que l'équipe de coordinateurs du Contrat de Rivière Meuse Aval accomplissait un travail remarquable, cela m'a incité à m'investir davantage car l'amélioration de la qualité de nos cours d'eau fait partie de mes préoccupations.

Je n'ai certes pas l'expérience de Vincent Mignolet et j'admire le travail qu'il a accompli et l'investissement dont il a fait preuve pour ces projets qui lui tiennent à cœur. Je suis heureuse de reprendre le flambeau aussi bien à la Présidence du Comité Local du Geer qu'à celle du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Je tiens à remercier tous les administrateurs qui m'ont accordé leur confiance et je peux leur assurer que je ferai tout pour me montrer digne de cette confiance. En mettant ma disponibilité et mes compétences au service du CRMA, je ferai de mon mieux pour contribuer à sa gestion.

Béatrice MOUREAU

Présidente du Contrat de Rivière Meuse Aval

Actualités Meuse Aval

1

Actions 17v0982, 17v0983

Bilan des « journées blanches » de juin 2017



Depuis 3 ans, fin juin, l'équipe du CRMA donne rendez-vous aux enseignants et aux élèves des écoles du bassin pour leur proposer des animations dans le cadre des « Journées Blanches ». Entre le 20 et le 29 juin, 36 classes ont été visitées, soit plus de 660 élèves.

Cette année, chaque école visitée a reçu un jeu de l'eau et/ou un memory, ce qui devrait leur permettre de poursuivre ces animations tout au long de l'année scolaire.

Ces jeux sont également disponibles à la vente pour les particuliers ou les associations (jeu de l'eau 25€ - memory 10€).

2

Action Mv170968

Gestion de la Balsamine de l'Himalaya



Comme chaque année, la cellule de coordination a organisé les chantiers de gestion sur l'ensemble du bassin. Cet été particulièrement, les gelées tardives du mois d'avril suivies de la sécheresse ont eu un impact important sur ces populations de balsamines, les réduisant fortement.

Pour rappel, les balsamines de l'Himalaya sont des plantes annuelles très dynamiques qui produisent de petites graines, jusqu'à 800 graines par plante, bien adaptées à la dispersion par l'eau. Ornées de jolies fleurs roses, elles peuvent atteindre de 2,5 à 4 mètres de haut et forment des massifs denses qui étouffent la flore indigène. Leur système racinaire, peu développé, joue également un rôle dans la fragilisation des berges de nos cours d'eau.

Depuis juillet 2017, cette plante a rejoint officiellement la liste des « Espèces Exotiques Envahissantes » ciblées par le règlement européen.

Bilan des gestions 2017 en quelques chiffres

- 1.607 heures de gestions au total
- 370 heures de gestions par les coordinateurs du CRMA
soit 74 heures par coordinateur
- 5 étudiants engagés pour un montant total de 10.384 €
- 180 km de cours d'eau parcourus
- 232 « Points Noirs » traités

Action 17Mv0978

Signalétique des sentiers de promenade: pour que nos rivières sortent de l'ombre...

Ils sont arrivés! Les 212 panneaux de signalétique à apposer le long des sentiers et balades balisés ont été livrés fin juillet.

Ils ont été déposés dans chaque commune partenaire, celle-ci devant se charger de leur placement.

Cette action vise à mieux connaître les cours d'eau que l'on croise lors de balades espérant ainsi qu'ils seront mieux respectés...



Actualités des comités locaux

Le Comité Local du Geer

Action 17Mv0849

LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS EN ZONE AGRICOLE ET CONTRE LES APPORTS DE SÉDIMENTS DANS LES COURS D'EAU - ZONE HARDUÉMONT!

LES ACTIONS CONTINUENT À DONCEEL!

Commune pilote, Donceel installe de nouvelles fascines pour compléter les mesures de lutte contre les inondations, avec le soutien d'agriculteurs. Les mesures de lutte contre les inondations et les coulées de boue se poursuivent donc avec la construction de fascines en saule rue Harduémont. Par le passé, la Commune avait, en effet, déjà investi dans divers aménagements comme une digue à «La Maladrerie», des petits collecteurs et des zones d'immersion temporaire, l'entretien des ruisseaux et des avaloirs ou encore le curage régulier du réseau d'égouttage. Malgré ça, tous les problèmes ne sont pas encore résolus mais la lutte progresse! Les agriculteurs reçoivent une compensation de 1 300 € par hectare et par an. Et ils peuvent encore prétendre à une prime agricole pour compenser la perte. Il reste hélas quelques réfractaires, et notamment sur les zones à risques.

La commune lance «un nouvel appel pour une collaboration proactive de tous les agriculteurs». Un agriculteur a ainsi accepté de transformer deux hectares de terres en prairie, avec un fossé en exutoire et un mini-bassin de rétention (Rue Harduémont).

La commune a réalisé en accord avec le propriétaire un bassin d'orage au-dessus de Magarny et le fermier a installé une jachère de un hectare sur le plateau suite aux inondations de 2012.

Rédacteur: Philippe Mordant, Échevin à la Commune de Donceel.



Action 17Mv0367

💧 **PROFILAGE DES ANCIENS DRAINS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS. AMÉLIORATION ET CRÉATION DE PLANS D'EAU. GESTION ÉCOLOGIQUE DES BASSINS D'ORAGE**

ENTRETIEN DU BASSIN D'ORAGE DE LIGNEY SITUÉ RUE DE LA CHAPELLE

L'action la plus importante à réaliser dans la lutte contre les inondations sur la commune de Geer concernait cette rue. L'amélioration de la situation au niveau de cette rue a été divisée en 3 phases:

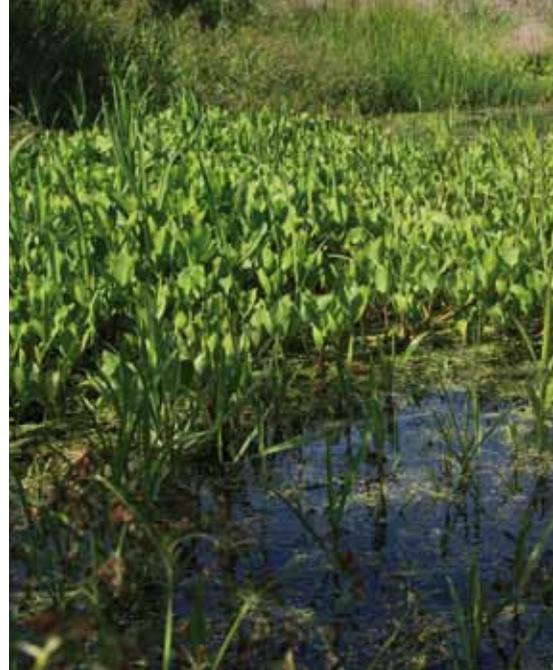
- 💧 Réalisation d'un plateau sur la route en aval du bassin d'orage pour retenir et mener les eaux dans le bassin : capacité du bassin multipliée par 3 ;
- 💧 Nettoyage et élargissement du fossé venant de la Chaussée Romaine (exutoire principal du réseau d'égouttage de Tourinne): capacité de rétention d'eau augmentée de quelques 950 m³ ;
- 💧 Création d'une butte de rétention avec les terres provenant de ces travaux dans la partie supérieure de la rue du Moulin. Cette butte retient les eaux et les boues empêchant tout envahissement des maisons riveraines en aval.

Dernièrement, il a été procédé au nettoyage du bassin d'orage fortement envahi par la végétation et les dépôts de terre provenant de l'érosion des terres agricoles. La terre provenant du curage a été laissée sur le site et déposée sur les berges. L'enlèvement des terres a augmenté la capacité de rétention d'eau et créé un milieu humide important pour les oiseaux aquatiques et limicoles en maintenant ainsi une hauteur d'eau permanente de 20 cm.

Rédacteur et concepteur du projet: Claudy Valentin, commune de Geer.



© Claudy Valentin



Aeshna Grandis
© Paul Helsen



2 Le Comité Local du Hoyoux

💧 **UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE EN CONDROZ ?**

Le groupe de bénévoles de la régionale Condroz Mosan de Natagora, a actuellement l'opportunité de créer une nouvelle réserve naturelle. Il s'agit d'une grande première dans le Condroz !

En effet, juste à côté du Ruisseau de Houripont à Marnave à Fraineux (Nandrin), un ensemble de prairies humides, forêts diversifiées et mares est actuellement en vente. Ces terrains d'une dizaine d'hectares constituent un îlot de diversité au sein d'un paysage souvent radicalement simplifié. De nombreuses espèces des milieux bocagers y ont élu domicile, comme le Faucon hobereau, le Lérot ou la Couleuvre à collier. Les mares abritent quantité de libellules et grenouilles vertes alors que les zones boisées, riches en bois mort, sont d'un très grand intérêt pour les espèces forestières, comme le Pic épechette.

Vous pouvez aider à protéger ce petit paradis en contribuant à réunir les fonds nécessaires à l'acquisition du site. Les dons sont déductibles fiscalement à partir de 40€. N'oubliez-pas la communication «DON R-CONDROZ17» sur le virement au n° de compte BE53 0682 1403 3153 - Natagora asbl - Rue Nanon, 98 - 5000 Namur.

N'hésitez pas à contacter les membres de la régionale Condroz Mosan à l'adresse condroz.mosan@natagora.be ou Frédéric Degrave au 0474 56 87 36, ils se feront un plaisir de vous présenter le projet plus en détails (<https://lc.cx/c2G8>).

Toutes les personnes contribuant à la création de cette nouvelle réserve seront personnellement invitées à la découvrir en 2018 !

Action 13Mv0896

À OSSOGNE, RESTAURER LE LIEU-DIT SAWHIS :
REPLANTER EN FAVORISANT LE RETOUR DE LA
BIODIVERSITÉ ET CRÉER DES MARES AVEC LES
ENFANTS DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

«Sawhis» en vieux wallon signifie «lieu planté de sureaux». À l'origine du projet de la commune d'Havelange, il y avait cette volonté de planter et reboiser l'espace qui avait été dévasté par la tempête de juillet 2010. Quinze hectares en bordure du Ruisseau de Saint Lambert ont été aménagés et comprennent un parcours santé, des mares, un verger, des haies vives, une prairie de fauche, un arboretum et un espace forestier. Des panneaux didactiques sont installés le long des chemins.

Le contrat de rivière et le Département Nature et Forêts ont proposé une animation de découverte de la mare lors de l'inauguration du site en 2015. Désormais, les promeneurs visitent le site librement ou lors d'événements spécifiques (balade pique-nique le 3 septembre 2017) et le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement de Modave y propose un club nature pour les enfants entre 8 et 12 ans certains mercredis.

Envie de découvrir ce parcours de 2km? L'accès est fléché à partir de la route d'Andenne, N983 et de l'Avenue de Criel, N636.



3 Le Comité Local de la Mehaigne

Action hors programme

SUIVI DU FRANCHISSEMENT PAR LES POISSONS
DE LA PASSE DU VAL NOTRE-DAME
À MOHA (WANZE)

En mai 2016, l'Université de Liège, avec l'aide de quelques pêcheurs, réalisait une pêche électrique sur la Mehaigne à Moha. Les 50 poissons prélevés, appartenant à 12 espèces, ont été équipés d'un transpondeur. Objectif ? La Direction des Cours d'Eau Non Navigables du Service Public de Wallonie a chargé la société Profish Technology d'évaluer le fonctionnement de la passe à poissons située au Val de Notre-Dame. Celle-ci doit permettre aux poissons de la Mehaigne de contourner la centrale hydroélectrique mise en service en juin 2012 à cet endroit fournissant une bonne partie des besoins en électricité de l'internat du même nom.

Pour ce faire, 4 antennes ont été installées sur le fond de la rivière : à l'aval de la centrale, dans le bras de rivière contourné, à la sortie et à l'entrée de la passe à poissons. Les transpondeurs dont ont été équipés les poissons sont des micro-puces capables de renvoyer le signal unique émis sous forme d'ondes magnétiques par les antennes. Ces dernières sont reliées à un ordinateur qui détecte et enregistre le passage des poissons marqués à proximité de celles-ci.

En plus de ce dispositif, un détecteur muni d'une caméra a été installé au niveau de l'antenne située à l'aval afin de compléter les informations recueillies.

Sur les 50 poissons marqués, 33 ont été détectés au cours de la période d'étude qui s'est terminée le 28 juin 2016. Les deux tiers de ces individus l'ont été dans le bras de rivière contourné et sont pour la plupart, Barbeau et Chevaine mis à part, des espèces caractéristiques des zones calmes de nos cours d'eau.

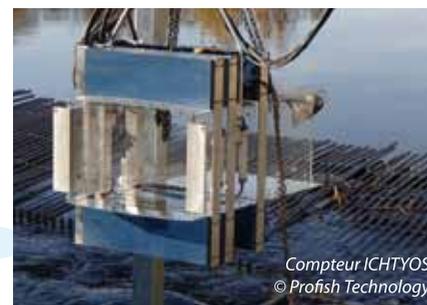
Ce pourrait être dû à une faible attractivité pour les poissons du bief de la centrale hydroélectrique voire de l'entrée de la passe à poissons, ou au contraire à une forte attractivité du bras de rivière contourné.

5 poissons marqués appartenant à 3 espèces aux capacités de nage assez différentes (3 Barbeaux, 1 Carpe et 1 Gardon) ont franchi la passe au cours de la période de fonctionnement du dispositif de suivi et au moins 2 (1 Carpe et 1 Chevaine) l'ont tenté sans y parvenir. Ces résultats doivent être nuancés car le nombre de poissons concernés par ce suivi est faible. La période d'étude assez tardive a pu se traduire chez les poissons marqués par une faible impulsion migratoire. De plus, elle a été marquée par une crue qui a temporairement perturbé les mesures.

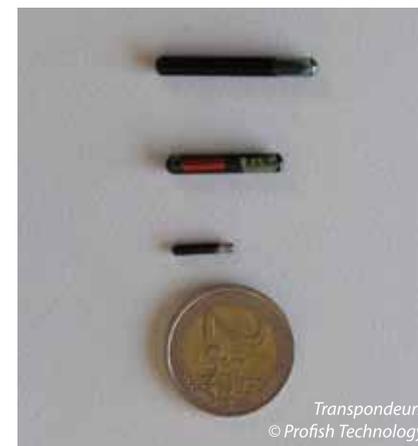
Le compteur équipé d'une caméra a quant à lui permis de recenser 131 poissons de plus de 10cm (le dispositif ne permettant pas de détecter les individus plus petits) appartenant à 9 espèces, le Chevaine, la Brème et le Gardon, comptant pour près de la moitié d'entre eux. Des Brochets et des Carpes de belle taille ont été observés, de même qu'un Sandre. 16 poissons marqués ont également transité par le compteur.



Antenne
© Profish Technology



Compteur ICHTYOS
© Profish Technology



Transpondeurs
© Profish Technology

profish
MONITORING FISH ECOLOGY



Centrale hydro Val Notre-Dame
© GAL Burdinale Mehaigne

4 Le Comité Local de la Gueule

Extrait du rapport final Aquadra



Action hors programme

VERS UNE GESTION TRANSFRONTALIÈRE DES INONDATIONS SUR LE BASSIN DE LA GULPE

En juillet 2012 et juin 2016, le bassin transfrontalier de la Gulpe (Wallonie - Flandre - Pays-Bas) a subi d'importantes inondations.

Suite à ces deux événements, dès la fin de l'année 2016, la Province du Limbourg néerlandais a pris l'initiative d'organiser plusieurs réunions de concertation politico-administrative sur la gestion transfrontalière du bassin de la Gulpe.

Ont été conviés à ces réunions de travail :

- La Province du Limbourg néerlandais, initiateur du projet
- La Province du Limbourg belge
- La Province de Liège
- La Commune de Fourons (Flandre)
- La Commune de Plombières (Wallonie)
- La Commune de Gulpen-Wittem (Hollande)
- L'Agence de l'eau du Limbourg néerlandais – Waterschap Limburg
- Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

C'est ainsi qu'un programme global d'actions a été proposé lors d'une rencontre organisée à Maastricht le 12 avril 2017.

Celui-ci comprend 51 actions (Wallonie 11 - Flandre 13 - Pays-Bas 27) diverses dont notamment :

- Le maintien des prairies permanentes existantes et l'interdiction de les convertir en zones de grande culture (aggravant fortement les risques d'inondation)
- La création de zones de rétention d'eau temporaire
- La mise en place de bandes tampon le long des cours d'eau et des zones de grandes cultures
- La plantation de haies
- La plantation de vergers

Ces 8 acteurs, gestionnaires de cours d'eau, ont bien compris que nos rivières n'ont pas de frontières et qu'il faut travailler ensemble pour résoudre de tels problèmes même si l'on ne parle pas la même langue et que les méthodes de gestion mises en place dans chaque pays sont différentes.

Satisfait de cette collaboration, la Province du Limbourg néerlandais a proposé de réaliser le même exercice pour le sous-bassin de la Gueule. La première réunion est programmée le 28 septembre 2017.

Action 17Mv1160

PARTICIPER AU GROUPE DE TRAVAIL « EAU » SI LE GAL ENTRE VESDRE ET GUEULE SE MET EFFECTIVEMENT EN PLACE

Depuis le début de cette année, le Projet LEADER pour l'amélioration de la qualité de l'eau a commencé dans les communes d'Eupen, Raeren et Lontzen. LEADER, « Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale », est un programme de soutien de l'Union Européenne pour le développement des espaces ruraux. Ici, tous les acteurs locaux concernés façonnent activement l'avenir de leur région. En plus des communes, ce sont aussi des partenaires privés, des associations, des entreprises, des représentants des CLDR (Commission Locale de Développement Rural) mais aussi tous les riverains intéressés.

Outre la réalisation d'un inventaire des zones problématiques en matière d'assainissement des eaux et de leurs causes, le CRIE d'Eupen (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) prévoit des projets pilotes dans l'assainissement autonome et collectif. Ce qui comprend la recherche de solutions alternatives, la comparaison de coûts, les possibilités de financement et le soutien des communes dans la réalisation d'un tel projet pilote. En parallèle, la diffusion des informations concernant l'assainissement autonome dans les médias est prévue, ainsi qu'un service de conseil dans le cadre d'une permanence arrangée à cette fin. Le projet sera complété par un travail de sensibilisation autour du sujet de la protection des eaux auprès des riverains, des écoles, des agriculteurs et par la réalisation de petits projets pour l'amélioration de la protection des eaux en coopération avec tous les acteurs intéressés.

focus

12 espèces ajoutées sur la liste des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne

Dans le Meuse Info 21 (décembre 2016), notre focus portait sur le règlement européen (RE n°1143/2014) relatif aux EEE. Nous vous annonçons d'ores et déjà l'ajout probable de nouvelles espèces à la liste initiale qui en comprenait 37.

12 nouvelles espèces ont été ajoutées à cette liste européenne, publiée le 13 juillet 2017, au Journal officiel de l'Union européenne.

Parmi celles-ci figurent entre autres :

- ◆ L'Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiaca*)¹
- ◆ L'Élodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*)²
- ◆ la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)³
- ◆ la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)⁴
- ◆ le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)⁵

Pour rappel, les espèces exotiques envahissantes, aussi appelées espèces invasives, sont des espèces introduites par l'homme en dehors de leur aire d'origine et qui constituent une menace importante pour la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes.

La liste européenne constitue l'élément central du Règlement (UE) n°1143/2014 qui vise à prévenir, réduire au minimum et atténuer les effets néfastes des espèces exotiques envahissantes. Les États membres sont aujourd'hui chargés de faire respecter une série de nouvelles obligations pour chacune des espèces listées, notamment :

- ◆ L'interdiction d'importation et de commercialisation ;
- ◆ L'interdiction de détention et d'élevage ;
- ◆ L'interdiction d'introduction dans la nature ;
- ◆ L'obligation de surveillance de leurs populations ;
- ◆ L'obligation d'éradication ou de gestion de leurs populations.

En savoir plus sur les EEE : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632>



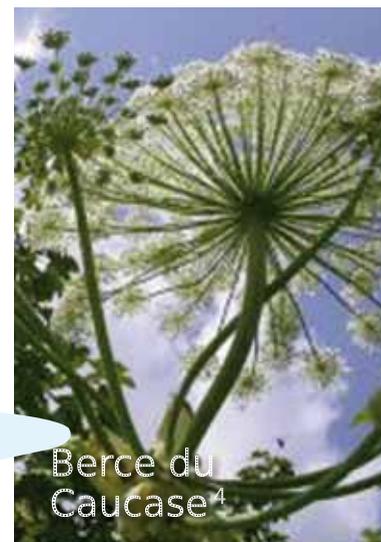
Ochette d'Egypte¹
© Jessica Johnson



Élodée de Nuttall²



Balsamine de l'Himalaya³



Berce du Caucase⁴



Rat musqué⁵



Nom : **BOXUS**
 Prénom : **Jean-Luc**
 Organisme : **Administration
 Communale de Donceel**
 Fonction : **Bourgmestre**

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ? D'où vient votre engagement ?

- Améliorer la qualité de nos cours d'eau, dont l'Yerne, affluent du Geer, qui traverse notre commune de Donceel.
- Travailler d'amont en aval avec d'autres communes en appréhendant tout le bassin hydrographique. Répertorier les points noirs (coulées d'eaux usées, ...) et y remédier.
- Résoudre les problèmes d'inondations et de coulées boueuses par des aménagements réfléchis et diminuer ainsi l'érosion des sols.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

- Les avancées, grâce au contrat de rivière et l'investissement des communes partenaires, sont indéniables : résolution des points noirs, diminution de la pollution, destruction des plantes invasives.
- Surtout en Hesbaye Sèche, avoir un ruisseau est un avantage du point de vue paysager. Le manque de respect du citoyen riverain qu'il faut continuer à sensibiliser à la préservation reste un sujet prioritaire.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

- Toutes les opérations « Ruisseaux propres » menées par les communes partenaires.
- Prise de conscience collective d'avoir la chance d'avoir un ruisseau, une rivière dans sa commune. C'est une partie de l'histoire, du patrimoine de la commune.

Nous sommes à Donceel, une commune pilote contre les inondations et coulées boueuses. Nous partageons nos expériences avec d'autres communes.

l'itw

en bref

Reprise des travaux relatifs au Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

Le 4 octobre prochain se tiendra la 1^{re} réunion du Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique (CTSBH) sur le bassin de la Meuse Aval du PGRI 2015-2021.

Ce Comité, composé des gestionnaires des cours d'eau, des communes et des administrations régionales en charge des inondations, a pour missions :

- D'évaluer l'avancement des travaux du 1^{er} PGRI 2015-2021,
- De mettre à jour la cartographie des aléas inondations,
- D'établir le 2^e programme à l'horizon 2022-2027.

Si vous avez connaissance de sites à risque ou de nouveaux épisodes de crue, n'hésitez pas à en faire part à la cellule de coordination du CRMA.

Chômage de la Meuse du 23 septembre au 16 octobre 2017

Savez-vous que si l'homme n'avait pas construit des écluses et des barrages pour réguler le débit de l'eau, la Meuse ressemblerait à une « simple rivière » et les bateaux ne pourraient pas y naviguer ?

Suite à la présence de ces nombreux ouvrages, il faut y réaliser régulièrement des entretiens : dragage du fleuve, évacuation des épaves, réfection des berges et des écluses.

C'est pour cela que la Meuse est « vidée ». Les barrages sont progressivement levés entre Namur et Hastière et l'eau s'évacue vers Liège.

Curieux de découvrir la Meuse dans son « état naturel » ? Allez faire un petit tour à Namur entre le 23 septembre et le 16 octobre...



29 septembre: Spectacle Graines de Voyous. 20h à l'Académie de Hannut, rue des combattants 1, 4280 Hannut. Participation gratuite. Réservations : 019/51.93.68 - environnement@hannut.be

Du 3 au 8 octobre : Semaine de l'abeille à Gembloux. Conférence sur les abeilles, démonstration de matériel apicole et dégustation des produits de la ruche, visite d'un rucher didactique, atelier de fabrication d'hôtels à insectes. Plus d'infos : Magasin Les Trésors de la Nature 081/61.62.54

Mercredi 4 octobre : Les Assises de l'Eau à Meux. (Domaine de Mehaignoul). À partir de 8h30. Les thèmes de cette 9^e édition sont la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome et les substances émergentes dans le cycle de l'eau. Renseignements et inscriptions : www.aquawal.be

Dimanche 8 octobre: Journée Passion Nature. De 10h à 17h dans le Parc des Récollets à Huy (Cours Colin Maillart). Des produits locaux, équitables et près de chez soi !

Du 23 octobre au 5 novembre : Expo Dernier Jardin de L-A. Romagne. Au cimetière de Moha. Une organisation du Centre Culturel, de l'Administration communale de Wanze et du CRMA dans le but de sensibiliser les citoyens à l'abandon progressif des pesticides dans les espaces publics. Rencontre et échanges des services concernés avec les riverains le 25 octobre après-midi au cimetière de Moha. Plus d'infos : www.centreculturelwanze.be - 085/21 39 02 ou info@meuseaval.be - 085/ 71 26 55

Les 18 et 19 novembre : Salon des Oiseaux des Jardins. Au Foyer communal de Gembloux : conférences, balades ornithologiques guidées, stands d'information sur l'aménagement naturel du jardin, atelier de fabrication de nichoirs s'adressant aux enfants. Plus d'infos : LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) : 32 (0) 2 521 28 50

Samedi 25 novembre: Journée de l'Environnement. À Éghezée.

Dimanche 10 décembre à 9h30: RDV à l'Ecomusée de Ben-Ahin. (Av. de Beaufort, 65 - Huy). Conférence suivie d'une balade en bord de Meuse à la découverte des oiseaux d'eau guidée par Yves Camby (CNB). Infos: CRMA 085 31 71 74 ou hoyoux@meuseaval.be

agenda

Contactez-nous!

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > CATHERINE BREUER

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > CATHERINE BREUER

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GEER > SANDRA GODFROID

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 - geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SYLVIE MESSIAEN

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 085/31.71.74 - hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 41 communes et villes partenaires (*Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hannut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandriin, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt*).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy.
Graphisme : Elise Latinne.

Éditeur responsable : Béatrice Moureau, présidente de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Par mail:

Par courrier:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

